



→ INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du congrès
Hôpital Européen Georges-Pompidou
20, rue Leblanc
75908 Paris cedex 15

Questions/réponses

Une fiche questions/réponses vous a été distribuée à l'accueil.

Veillez y inscrire vos questions.

Les réponses seront données en salle à la fin des sessions.

Actes du colloque

Les actes seront téléchargeables sur le site de l'APHP et de l'ARS.

www.ars.iledefrance.sante.fr

Déjeuner

Un coupon déjeuner vous a été remis à l'accueil. Il suffira de le présenter à 12h30 pour retirer le panier repas.

Répertoire utile

Aéroport de Paris : 3950

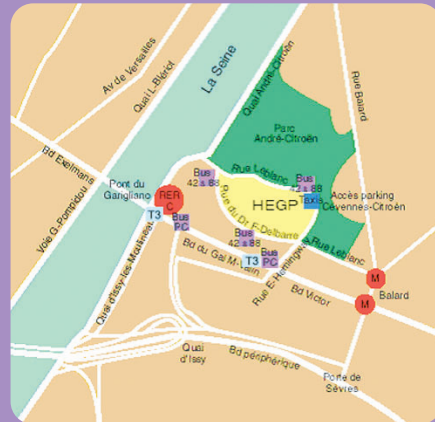
Gare SNCF : 3635

Taxi Paris : 06 09 17 74 17

Taxis G7 : 3607

Taxis bleus : 0 891 70 10 10

Office de tourisme de Paris : 0 892 68 3000



JEUDI 9 JUIN 2011

HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES-POMPIDOU
AUDITORIUM - PARIS 15^E



→ JEUDI 9 JUIN 2011 - 8H30 À 17H00
HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES-POMPIDOU
AUDITORIUM - PARIS 15^E

Colloque de formation Mort d'un enfant autour de la naissance : quel accompagnement ?

**Mort périnatale : état des lieux,
homogénéisation des pratiques
et coordination des acteurs.**

Publics visés :

- Professionnels de santé, médecins et personnels soignants (maternités, réa néonatales, chambres mortuaires),
- Psychologues cliniciens, assistants sociaux,
- Services supports (intendances, financiers, états civils, services de formation),
- Professionnels du funéraire,
- Collecteurs (sociétés de transport de pièces anatomiques et fœtus),
- Aumôneries des hôpitaux.



...les familles touchées par cette épreuve doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement de qualité fondé sur le respect de la part des professionnels de la santé..."



Edito

"Le regard porté sur le fœtus a considérablement évolué depuis plusieurs décennies (...). En outre, la contraception et la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse ont contribué à renforcer la notion d'enfant désiré et de projet parental, accentuant par là-même l'investissement affectif de la famille sur l'enfant à naître. Les situations de mort foetale et périnatale peuvent avoir par conséquent un caractère particulièrement douloureux et des conséquences importantes sur l'équilibre de chacun des parents, du couple et de la famille. Pour ces raisons, les familles touchées par cette épreuve doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement de qualité fondé sur le respect de la part des professionnels des établissements de santé (...).

Les établissements de santé s'attacheront à créer les conditions d'un suivi personnalisé et continu des parents confrontés à un deuil périnatal (...). Les principes fondamentaux (...) de cet accompagnement sont :

- l'information et l'association systématique des parents aux décisions concernant leur enfant ;
 - la coordination nécessaire entre les différents partenaires et les parents ;
 - l'écoute, la disponibilité et le soutien ;
 - la délivrance de conseils et l'accompagnement dans les démarches administratives...
- Il est important que chaque professionnel impliqué, après avoir reçu une formation spécifique soit en mesure, à tout moment, d'informer les parents sur l'ensemble du parcours qu'ils vont devoir suivre et qu'il dispose d'outils lui permettant de s'adapter à chaque situation..."

(Circulaire interministérielle DGCL/DACS/DHOS/DGS/DGS/2009/182 du 19 juin 2009 : Annexe 1 : recommandations en matière d'accompagnement du deuil périnatal).

La journée de formation du 9 juin, initiée à la demande des associations de parents, vise à répondre aux recommandations de la circulaire du 9 juin 2009 et se propose de :

- Permettre aux personnes confrontées à la mort périnatale de se rencontrer et d'échanger.
- Informer sur les évolutions réglementaires récentes.
- Initier une réflexion en vue d'homogénéiser les pratiques et d'améliorer l'accompagnement des parents.

Le collectif organisateur du colloque

→ LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Journée animée par Pierre Bienvault, responsable de la rubrique santé à *La Croix*.

8h30 : Accueil café

9h10 : Allocution d'ouverture

> Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)

9h30 - 11h00 : Session plénière

Evolution du cadre légal et réglementaire

> Marc Dupont, Direction des affaires juridiques, AP-HP

- Etat civil,
- Accompagnement des parents,
- Devenir du corps.

Témoignages de parents portés par :

> Solenn Vargas et Anne-Isabelle Cerles, Association Petite Emilie,
> Guillemette Porta, Association Agapa,
> Flore Marquis-Diers et Aurélie Serry, le CIANE

11h00- 11h15 : Pause

11h30 - 12h15 : Première table ronde

Autour du temps de la maternité

De l'annonce du handicap ou du décès à la prise en charge

> Jean Gabriel Martin, Échographiste, Orléans
> Thierry Billette de Villemeur, Pédiatre, Hôpital Trousseau
> Marie Douce, Sage-femme de la FHP
> Jean-Philippe Legros, Psychologue clinicien, Hôpital Saint-Vincent-de-Paul
> Aurélie Serry, le CIANE

12h30 - 13h30 : Déjeuner

Lunch box offerte aux participants

Visite libre de l'espace associatif

13h30 : Reprise

Projection du film réalisé à partir de l'exposition « Mémoires Vives »

13h45 - 14h30 : Deuxième table ronde

Autour du temps de la chambre mortuaire Déclaration d'état civil, obsèques ou prise en charge collective, autopsie

> Thierry Harvey, Chef de service obstétrique, Maternité des Diaconesses
> Marie-Madeleine Brémaud, Responsable de la chambre mortuaire, Hôpital Cochin
> Antoinette Gelot, Neurofœtopathologiste, Hôpital Trousseau
> Franck Derville, Aumônerie, Hôpital Cochin
> Odette Gausserand, Association Vivre son deuil

14h30 - 15h15 : Troisième table ronde

Autour du temps des obsèques et de la mémoire

Crémation ou inhumation, cérémonie, lieu de mémoire et prise en charge collective

> François Michaud Nérard, Directeur général, Services Funéraires - Ville de Paris
> Jean-Paul Rocle, Chargé de mission, Crématorium du Père Lachaise
> Marilyn Pin, Conservatrice adjointe, Cimetière de Thiais
> Eric Crubezy, Anthropologue, Toulouse 3
> Anne-Isabelle Cerles, Association Petite Emilie

15h15 - 15h30 : Pause

15h45 - 16h30 : Quatrième table ronde

Autour du temps de l'après

Droits sociaux, conclusion et clôture du dossier, nouveau projet d'enfant

> Yves Ville, Gynécologue obstétricien, CDPN Hôpital Necker
> Delphine Héron, Généticienne, Hôpital Pitié-Salpêtrière
> Nathalie Symard, Assistante sociale, Hôpital Trousseau
> Guillemette Porta, Association Agapa

16h30 - 16h40 : Un regard éthique

> Emmanuel Hirsch, Directeur de l'Espace éthique, AP-HP

16h40- 17h15 : Conclusion

> Andrée Barreteau, Directrice de l'offre de soins, Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France